

Décision relative à une demande de nouveaux emballages d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu la demande d'autorisation de nouveaux emballages pour le produit phytopharmaceutique **GARDIAN**

de la société SYNGENTA FRANCE SAS
enregistrée sous le n°2019-4651

Vu les conclusions de l'évaluation de l'Anses du 2 décembre 2019,

Vu la décision du Directeur général de l'Anses du 30 janvier 2020,

Vu le recours gracieux formé le 31 mars 2020 par la société SYNGENTA FRANCE SAS,

Vu les conclusions de l'évaluation révisées de l'Anses du 14 avril 2020,

La mise sur le marché du produit référencé ci-après **est autorisée** dans les nouveaux emballages décrits en annexe I.

La présente décision abroge et remplace la décision du 30 janvier 2020 et s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Informations générales sur le produit

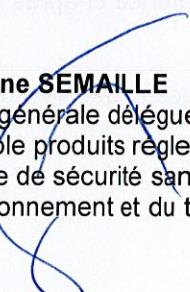
Noms du produit	GARDIAN MELTOP ONE UMBRET
Type de produit	Produit de référence
Titulaire	SYNGENTA FRANCE SAS 1228 Chemin de l'Habit 31790 Saint Sauveur France
Formulation	Concentré émulsionnable (EC)
Contenant	750 g/L - fenpropidine
Numéro d'intrant	9600229
Numéro d'AMM	9600229
Fonction	Fongicide
Gamme d'usage	Professionnel

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort le 27 MAI 2020

Caroline SEMAILLE
Directrice générale déléguée
en charge du pôle produits réglementés
Agence nationale de sécurité sanitaire de
l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES)



ANNEXE I : Nouveaux emballages du produit

Vente et distribution	
Le titulaire de l'autorisation peut mettre sur le marché le produit dans les nouveaux emballages :	
Emballage	Contenance
Bouteilles en polyéthylène haute densité fluoré	1 L
Bouteilles en polyéthylène haute densité / polyamide	1 L
Bidons en polyéthylène haute densité fluoré	3 L
Bidons en polyéthylène haute densité / polyamide	3 L